

Le parvis est éclairé par des candélabres de faible hauteur (4 à 5 mètres). Toutes les serrureries des espaces extérieurs sont laquées d'un même RAL gris anthracite, celui déjà utilisé pour le mobilier du cimetière (7016).



Bancs design en pierre



Calepinage du parvis

#### 4- Le jardin du souvenir

La dispersion des cendres peut se faire dans le jardin du souvenir qui est accessible directement à partir du condouloir et également du parking paysager, si nécessaire. Le jardin du souvenir est un jardin blanc paisible et intime. Il est orné sur

toute sa périphérie d'une végétation étagée par la présence de grands arbres dont la longévité est emblématique (chênes), d'une strate arbustive de hauteur modérée et dont le développement est libre mais non envahissant. D'une pelouse vert tendre parsemée de dalles en granit aléatoirement disposées au sol qui permet la dispersion aléatoire des cendres ou l'implantation d'un puits.

Ce jardin s'accroche au bâtiment par un parvis constitué de pavés en granit et agrémenté de trois bancs en granit également.

Les feuillages et les floraisons du jardin offrent un dégradé de verts, de blancs et de gris argentés. Des bouleaux à troncs blancs viennent rythmer la strate arborée. Entre le bâtiment et le jardin, quelques charmilles palissées viennent créer un rideau semi opaque pour plus d'intimité.



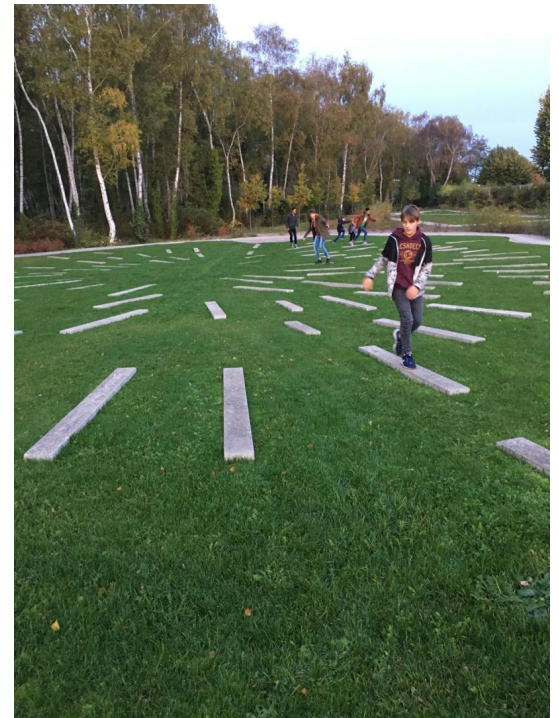
Les arbustes sont choisis pour leurs propriétés esthétiques, olfactives et écologiques. Les haies vives notamment en limite de parcelle contribuent fortement à développer la biodiversité locale.

Les végétaux choisis sont bien adaptés aux conditions locales et au contexte paysager limitant ainsi les entretiens et interventions.

Ce jardin est conçu pour fonctionner dans l'emprise foncière dédiée au crématorium et se connecter à terme au cimetière paysager avec le prolongement du cheminement créé pour aboutir au parvis ovale situé à l'entrée du cimetière.



Jardin Blanc  
Photos de  
références



### 5- Le parking paysagé

En entrée de site, 50 places de stationnement sont organisées perpendiculairement au bâtiment. Le parking ne comporte qu'une seule entrée et sortie sur la voie de Saulcy, ce qui limite les prestations de sécurisation du site et simplifie le

raccordement à la topographie accidentée, à cet endroit.

Des noues sont plantées le long des places permettant de récupérer et gérer les eaux de pluies. Par ailleurs, les places de stationnements du premier parking accessible sont réalisées en pavés à joints enherbés ce qui permet de limiter l'imperméabilisation des sols. Le second parking étant beaucoup moins fréquenté, peut être entièrement réalisé en dalles de béton alvéolé engazonnées.



Le parking est éclairé par les mêmes candélabres de faible hauteur. Deux places Personnes à Mobilité Réduite sont aménagées au bout du parking à proximité direct de l'entrée du bâtiment.

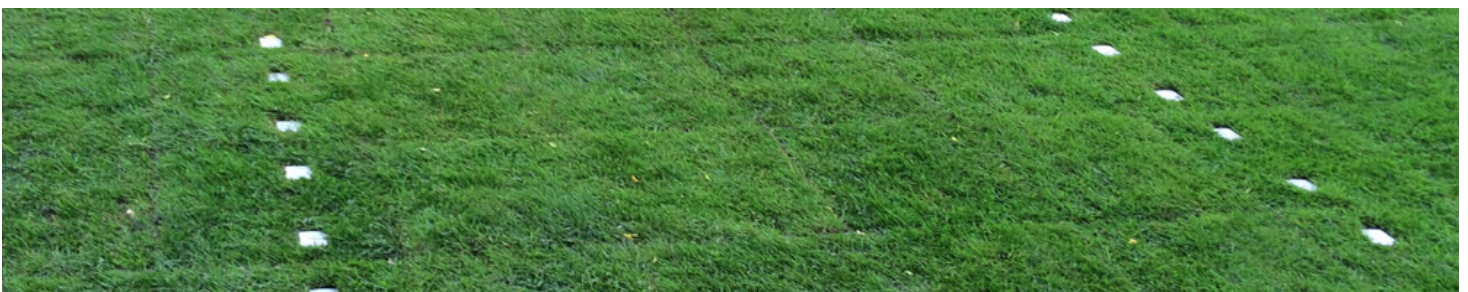


**Pavés enherbés**

**Noue entre les places de parking**



Dalles alvéolées engazonnée



## **6- L'extension Ouest du cimetière**